



Pour que vive l'accord !

Depuis le 26 novembre 2009, l'accord Seniors est signé. Depuis le 2 janvier 2010, il est entré en application.

● Comment la CFTC veut faire vivre l'accord seniors

Signer un accord, c'est une chose. **Le suivre et en exiger la bonne application, c'est la volonté de la CFTC.**

Cela fait des années qu'un grand accord n'avait pas été conclu entre la Direction et la majorité des syndicats : CFTC, FO, CFDT et CGT. Le contexte promet d'être rapidement très compliqué.

En effet, la pression est très forte sur les effectifs, entre des réorganisations qui vont reprendre, un contexte économique peu propice à France Télécom et une politique de distribution de dividendes élevés.

Malgré toutes ces contraintes, **la CFTC est convaincue que l'accord du 26 novembre 2009 est un bon texte** qui exige une **application humaine et transparente.**

Confiante, mais vigilante, la **CFTC** appelle tous les salariés à venir exprimer la façon dont le texte leur sera appliqué individuellement et collectivement.

Aussi, devant le succès rencontré par le site www.cftcseniors.org pendant la négociation, la **CFTC** y met à votre disposition un nouvel espace d'échanges et de partages. Cet espace vous permettra de témoigner, en toute confidentialité, de la façon dont vous vivez l'application de ce texte important.

C'est l'**Observatoire Seniors de la CFTC** !

L'accord seniors est voué à être renégocié en 2012. Aidez-nous à le faire progresser ! Vos témoignages, vos exemples de mesures locales individuelles et/ou collectives adoptées sur le TPS, la VAE, les recrutements, le tutorat sont nécessaires : www.cftcseniors.org est votre site. **A vous de le faire vivre, de le faire connaître !**

Pour 2010, la CFTC et ses militants vous adressent, à toutes et à tous, leurs vœux les meilleurs de santé et de bonheur, pour vous et vos proches.

www.cftcseniors.org

CFTC

vous défendrez comme Personne